

Médico-social : quel est le prix des chambres dans les Ehpad ?



© 2024 Les Echos Publishing

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) gérés par des structures privées à but non lucratif proposent 82 % de chambres habilitées à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Le prix journalier de ces chambres, fixé annuellement au niveau départemental, s'élevait, en 2023, à 66,35 € en moyenne pour une chambre seule (+3,7 % par rapport à 2022). Celui des chambres seules non habilitées à recevoir des bénéficiaires de l'ASH, qui est fixé librement par l'Ehpad, s'élevait, lui, à 78,31 € en moyenne (+5,5 % par rapport à 2022).

Dans les Ehpad publics, où 98 % des chambres sont habilitées à l'ASH, le prix d'une chambre seule habilitée était de 61,99 € par jour et celui d'une chambre seule non habilitée à 65,06 €.

Ces prix étaient respectivement fixés, pour les Ehpad privés lucratifs, à 65,30 € et 101,55 €, sachant que 90 % des chambres de ces structures ne sont pas habilitées à l'ASH.

[CNSA, Repères statistiques n° 19, janvier 2024](#)

© 2024 Les Echos Publishing